

[Note d'étape : Mission de suivi et d'observation de la mise en œuvre des réformes en cours « Devoirs faits »](#) [1]

Biaggi, C., Cherifi, H., Obert, D. & Raynal, J.-F. (2020). **Mission de suivi et d'observation de la mise en œuvre des réformes en cours « Devoirs faits »**. Note d'étape, 2020-118. Rapport à monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Le dispositif « Devoirs faits » part du constat qu'une part importante des inégalités scolaires se joue en dehors de la salle de classe. Ce rapport de l'inspection générale, qui complète une première note datée de février 2020, est centré sur l'évaluation du déploiement de la mesure depuis sa mise en place à l'automne 2017.

[En savoir plus \(Ministère de l'Éducation nationale\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/note-d%E2%80%99C3%A9tape-mission-de-suivi-et-d%E2%80%99observation-de-la-mise-en-%C5%93uvre-des-r%C3%A9formes-en-cours-%C2%AB>

[2] <https://www.education.gouv.fr/mise-en-oeuvre-des-reformes-en-cours-devoirs-faits-note-d-etape-aout-2020-306400>